

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-35

Séance du MARDI 27 MARS 2018

Date de la convocation		
19/03/2018		
Date de l'affichage		
19/03/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	10	0

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARRAGUE – Brigitte CAPOU - Marianne SARTHOU
MM. Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON - Xavier MACIAS

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : Christian COUMET est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

BUDGET ANNEXE DES THERMES DE CAUTERETS : PASSAGE DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES BATIMENTS DE VINGT A TRENTE ANS

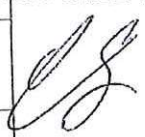
Le Président expose le fait que la durée d'amortissement des bâtiments concernant le budget annexe des thermes de Cauterets était auparavant, avant 2016, de vingt ans. Cet amortissement semblant trop rapide eu égard à la durée de vie réelle des constructions, cette durée a été portée à trente ans lors de l'élaboration du budget 2016, lorsque la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin a récupéré la compétence thermale. Le Président souhaite entériner cette décision par voie de délibération.

Cet exposé terminé, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- **DE PORTER** à trente ans la durée d'amortissement de tous les bâtiments dépendants du budget annexe des thermes de Cauterets, et ce à partir du 1^{er} janvier 2016,
- **DE MANDATER** le Président pour entreprendre toutes démarches et signer tous documents, pour mettre en œuvre cette démarche.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

SOUS PREFECTURE D'ARGELES-GAZOST	Le Président André CAZERES
04 MAI 2018	
ARRIVEE	